

La Comcom Communique

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Les élus se sont réunis en Conseil de Communauté le 26 septembre 2019 à 18h, à St-Pons de Thomières, au siège de la CdCMC.

A l'ordre du jour, de nombreux points relatifs à la gestion de la CdCMC et ses compétences, mais également, une motion de soutien aux services des finances publiques de St-Pons de Thomières.

" Nous, les élus de la CdCMC, considérons que :

- Notre territoire rural se situe en zone de montagne
- Saint Pons de Thomières est un « pôle de services publics » structurant et rayonnant sur l'ensemble de notre territoire,
- La mobilité est un handicap majeur de celui-ci (Peu de transport collectif, ménages sans voiture, routes accidentogènes, % de chômage supérieur la moyenne, vieillissement de la population),

Considérons que la nouvelle organisation territoriale de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Hérault :

- Obligera les habitants de notre territoire à effectuer plus de 55 mn de trajet en route de montagne pour rejoindre un Service des Impôts des Particuliers et/ou des Entreprises,
- Aboutira contrairement à ses objectifs à une régression du service rendu à nos administrés et collectivités et donc contraire à l'objectif de meilleure accessibilité des Services Publics pour l'ensemble de notre territoire, déjà amputés de nombreux Services Publics,
- Ne porte pas de garantie en termes de qualité et de pérennité du dispositif proposé,
- Engendrera un transfert de charges vers les collectivités,
- Est non conforme à l'accord de Paris concernant la préservation de l'environnement,
- Contribue à une stratégie établie d'abandon et de dévitalisation des territoires ruraux.

Acceptons :

- le maintien de la Trésorerie qui prendra l'appellation de Service de Gestion Comptable à Saint Pons de Thomières.

Demandons :

- le maintien d'un Service des Impôts des Particuliers à Saint-Pons de Thomières
- le maintien des emplois existant actuellement dans les services de la DGFIP à Saint Pons de Thomières,
- que la gestion comptable de l'hôpital de St Pons soit maintenue à Saint-Pons de Thomières (proximité = humanisation)

Nous prononçons :

- Contre le Plan DARMANIN dans sa globalité
- Contre le démantèlement général des services publics "

www.cc-minervois-caroux.fr